Envoyé en préfecture le 02/05/2026
Reçu en préfecture le 02/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260502-20260428_060-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 28 avril 2026

Délibération n°2026-060	Classification
BUDGET DE LA COMMUNE – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025	7.6 Contributions budgétaires

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt deux avril deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC
Rapporteur : Victoire FOLGOAS

Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 27
Nombre de Votants (liste en annexe) : 28

EXPOSE :

CONSIDÉRANT que l'instruction budgétaire et comptable M57 prévoit, après l'approbation du Compte Financier Unique par le Conseil Municipal, un dispositif spécifique d'affectation budgétaire en section d'investissement de la totalité ou d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent ;

CONSIDÉRANT que le résultat de la section de fonctionnement est, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57, affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser ;

CONSIDÉRANT que l'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire ;

CONSIDÉRANT que la situation financière du CFU 2025 du budget principal, adoptée au Conseil Municipal du 10 février 2026, fait apparaître, à la clôture de l'exercice, les résultats suivants :

En section de fonctionnement :

- Le total des recettes de l'année s'élève à : **10 934 817,16 €**
- Le total des dépenses s'élève à : **8 897 884,52 €**

Le résultat de clôture de l'exercice 2025, en fonctionnement s'élève à **2 036 932,64 €.**

En section d'investissement :

- Le total des recettes de l'exercice atteint : **9 431 609,70 €**
- Le total des dépenses atteint : **8 584 350,06 €**

Après intégration du résultat N-1 de -1 707 424,91 €, le résultat cumulé de la section d'investissement est de **– 860 165,27 €** au terme de l'année 2025.

Les restes à réaliser 2025 :

- En dépense : 2 798 066,06 €
- En recette : 979 921,60 €

Soit un solde de – 1 818 144,46 €

Le besoin de financement de l'investissement 2026 (addition du déficit d'investissement de n- 1 et du solde de la section + les RAR en dépense – les RAR en recette) **s'élève donc à : 2 678 309,73 €**

Envoyé en préfecture le 02/05/2026
Reçu en préfecture le 02/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260502-20260428_060-DE

En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2025, on constate :

- Un excédent de clôture en fonctionnement pour : **2 036 932,64 €**
- Le besoin de financement pour : **2 678 309,73 €**

CONSIDÉRANT qu'au regard de ces éléments, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement de **2 036 932,64 €** conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

SITUATION GÉNÉRALE – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 AFFECTATION DU RÉSULTAT - BUDGET COMMUNE	
Résultat d'investissement 2025	
Solde d'exécution d'investissement 2025 sur compte 001	- 860 165,27 €
Restes à réaliser investissement 2025 (dépenses)	- 2 798 066,06 €
Restes à réaliser investissement 2025 (recettes)	+ 979 921,60 €
Besoin de financement de l'investissement 2025	**- 2 678 309,73 €**
Résultat de fonctionnement 2025	
Résultat de l'exercice 2025	2 036 932,64 €
Résultat à affecter	**2 036 932,64 €**
AFFECTATION	
En réserve sur le compte 1068	**2 036 932,64 €**
Report en section de fonctionnement sur le compte 002	**0,00 €**

VU l'avis favorable de la commission municipale « Finances – Prospectives et Ressources Humaines » » du 13 avril 2026 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après la sortie de la salle du Conseil Municipal de Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ,

- **VALIDE** l'affectation du résultat de l'année 2025 telle que présentée.

Fait à Pont l'Abbé le 29 avril 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ

VILLE DE PONT-L'ABBÉ (Finistère)

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 02/05/2026
Reçu en préfecture le 02/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260502-20260428_060-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
MOTREFF Laurent	X		
FOLGOAS Victoire	X		
HIRIART Yann	X		
ROZEN Adèle	X		
TANGUY Jacques	X		
DREAU Valérie	X		
LE BEC Anthony	X		
COSSEC Sophie	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
MARC Hélène	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
BRAULT Annie	X		
DEFACQ Marc	X		
DURAND Lou		X	
LECOMTE Gaëtan		X	POUVOIR à Marie-Pierre LAGADIC
GOYAT Ségolène	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
ROBERDEL Alosia	X		
TINCQ Alain	X		
LE GOFF Aurélie	X		
CANEVET Yves	X		
COOPER Laurent	X		
RIBEIRO Christel	X		
GALIANA Olivier	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction

Envoyé en préfecture le 02/05/2026
Reçu en préfecture le 02/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260502-20260428_060-DE